



Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

APPEL A CANDIDATURES

Le Recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP lance pour le compte département des Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) de la Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation (FASTEF) un appel à candidatures pour le recrutement d'un (1) enseignant-chercheur en sciences de l'environnement.

Diplômes requis

- Être titulaire d'un Master, d'un DEA, d'un Doctorat, d'un PhD en sciences de l'environnement ou de tout autre diplôme admis en équivalence en rapport avec la spécialité précitée.

Diplômes complémentaires

- Tout diplôme en plus de ceux requis pour la spécialité en particulier dans le domaine des SVT.

Missions principales

- assurer les enseignements théoriques et/ou pratiques dans le domaine des sciences de l'environnement.
- participer aux programmes/projets et activités de recherche ;
- participer à l'encadrement des étudiants ;
- participer à la réalisation des formations à la carte portant sur les thèmes relevant de ses domaines de compétences ;
- exécuter des tâches administratives en rapport avec les missions institutionnelles.

Expériences professionnelles

- une expérience d'au moins de deux (02) ans dans l'enseignement supérieur (pédagogie et recherche) et la recherche surtout dans les domaines concernés.

Eligibilité

- être âgé, au plus, de 45 ans au 31 janvier 2022 ;
- présenter un dossier complet à la date de clôture de l'appel à candidatures.

Modalités de sélection

Le recrutement se fera après examen de dossiers et entretien avec les candidats sélectionnés.

Lieu de dépôt, Modalités de dépôt et Date limite

- Le dossier complet doit être déposé en ligne à l'adresse suivante : **<https://recrutement.ucad.sn>** avec comme objet: **recrutement enseignant en sciences de l'environnement** au plus tard le **20 janvier 2022**.

Veuillez télécharger le guide et suivre les instructions.

Pièces à fournir

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- une demande manuscrite adressée au Recteur ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé, daté et signé ;
- les copies légalisées des diplômes ou attestation de réussite aux diplômes (du bac au doctorat) et des relevés de notes ;
- les tirés à part des publications scientifiques avec preuves d'indexation ;
- les exemplaires de mémoires ou de thèses ;
- les justificatifs de l'expérience dans l'enseignement ;
- une copie légalisée de la carte nationale d'identité ;
- un casier judiciaire datant de moins de 03 mois ;
- un extrait de naissance de moins de 06 mois ;
- les attestations de services faits ;
- Au moins deux (02) lettres de recommandation.

Fait à Dakar, le 20 DEC 2021

Le Recteur

Professeur Ahmadou Aly MBAYE

Le Recteur
Président de l'Assemblée de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Le Professeur
Ahmadou Aly MBAYE